



**Réunion de la commission interdépartementale pour le développement durable « CIDD » du
19 janvier 2017**

Compte-rendu

Liste de présence :

Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire	Martine Schommer	☒	
Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction politique	Luc Dockendorf	excusé	remplacé par Marc Bichler
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs - Service d'économie rurale	Christine Herzelee	☒	
MDDI - Département de l'Aménagement du Territoire	Liette Mathieu	☒	
MDDI - Département de l'Environnement Biodiversité et ressources naturelles	Claude Origer	excusé	remplacé par Eric Schauls
MDDI - Département de l'Environnement Climat et Energie	Georges Gehl	excusé	remplacé par Jérôme Faé
MDDI - Département de l'Environnement	Marguy Kohnen	☒	
MDDI - Département de l'Environnement	Karin Riemer	☒	
MDDI - Département de l'Environnement	Jimmy Skenderovic	☒	
MDDI - Département des transports	Christian Mersch	excusé	

MDDI - Département des Travaux publics	Christian Ginter	excusé	
Ministère de l'Economie - Direction générale Energie	Tom Eischen	excusé	
Ministère de l'Economie - Direction générale Energie	Georges Reding (supp.)	excusé	
Ministère de l'Economie - Direction générale Compétitivité	Pierre Thielen	☒	
Ministère de l'Economie STATEC	Olivier Thunus	☒	
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Bureau de coordination des politiques éducatives	Anne Heniqui	☒	
Ministère de l'Egalité des Chances	Eva Markusdottir	excusée	
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Cabinet ministériel	Gaston Schmit	☒	
Ministère d'État - Secrétariat général du Conseil de Gouvernement	David DelNin	excusé	remplacée par Cathy Maquil
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région - Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI)	Jean Lammar	☒	
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région - Solidarité	Brigitte Schmitz	☒	
Ministère des Finances - Direction « Budget et place financière »	Nicolas Jost	☒	
Ministère de l'Intérieur - Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain	David Hottua	☒	
Ministère de la Justice	Dina Ramcilovic	excusée	
Ministère du Logement	Cathrin Nordmo (supp.)	☒	
Ministère de la Santé - Direction de la Santé	Ralph Baden	☒	
Ministère de la Sécurité sociale	Abílio Fernandes	☒	

Ministère des Sports - Administration générale	Rob Thillens	excusé	
Ministère du Travail	Jacques Brosius	☒	

La ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, souhaite la bienvenue aux membres de la CIDD. Elle souligne l'importance de cette commission permettant aux différents secteurs de coopérer et, par-là, de mettre en œuvre une cohérence des politiques particulièrement importante pour le futur du Luxembourg. A titre d'exemple, la ministre cite le problème de l'eau potable et son lien inextricable avec l'agriculture, qui détermine si la ressource eau sera utilisable à long terme ou non. La ministre souligne également l'importance de l'intervention du Luxembourg au Forum politique de Haut Niveau – organisme créé au sein de la Conseil économique et social des Nations Unies - en juillet 2017 à New York et des contributions de tous les départements à la préparation de cet événement.

1. Adoption du rapport de la réunion du 23 septembre 2016

Les commentaires d'Abílio Fernandes et de Martine Schommer ayant été intégrés, le rapport est adopté. Il sera envoyé aux commissions parlementaires des affaires étrangères et de l'environnement de la Chambre des députés. Le rapport sera en outre publié sur le site internet du Département de l'environnement sous le link http://www.environnement.public.lu/developpement_durable/compte-rendus_CIDD/index.html.

2. Rapport inventaire – état des travaux (voir annexe : Présentation PowerPoint)

Marguy Kohlen présente une proposition de canevas pour le Rapport – Inventaire, et en particulier le chapitre II.2. avec les points b) L'ODD au niveau national et c) Mesures entreprises par le Luxembourg. Le projet d'un texte rédigé est prévue pour fin mars ; les avis / commentaires par les membres du CIDD à ce premier texte seront attendus pour le 19 avril.

A la demande de Martine Schommer d'inclure également un volet international dans le chapitre sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, Marguy Kohlen assure qu'une proposition de texte de la part du ministère des Affaires étrangères sera la bienvenue.

Marguy Kohlen présente un planning parallèle des travaux de la CIDD, du Conseil supérieur pour un Développement durable, du Luxembourg en vue du High Level Political Forum à New York et de l'implication de la société civile, tous en vue de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Les prochaines dates de réunions de la CIDD seront prévues le 27 avril 2017, le 24 mai 2017, le 21 septembre 2017 et le 16 novembre 2017.

Les dates-butoirs du 3 février pour l'avis de la CIDD au sujet des indicateurs et du 19 avril 2017 pour les commentaires au sujet du rapport-inventaire sont rappelés.

3. Analyse des lacunes – présentation par Mme Romina Boarini, Direction des Statistiques de l'OCDE

Madame Boarini présente le plan d'action de l'OCDE dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 comprenant l'étude pilote qui consiste à mesurer la distance initiale des pays aux cibles ODD. Pour ce faire, 73 cibles et 86 indicateurs ont été retenus. Cependant une révision est en cours concernant la procédure de sélection des indicateurs sur la base des commentaires reçus des pays (voir annexe : Présentation PowerPoint).

La ministre de l'Environnement fait remarquer que la situation de l'eau au Luxembourg est très instable au niveau de la sécurité de l'approvisionnement, ce qui n'apparaît pas dans les estimations de l'OCDE. La ministre se questionne aussi sur la manière dont les liens sont faits avec d'autres domaines. Enfin, elle avance que la qualité de l'air pose également problème dans l'estimation de l'OCDE.

La représentante du ministère de l'Education nationale n'est pas d'accord avec l'évaluation par l'OCDE concernant l'état de mise en œuvre au Luxembourg de l'ODD 4 consacrée à l'éducation. Madame Boarini admet qu'il existe un débat sur le caractère réaliste de la cible retenue.

La représentante du ministère de l'Agriculture marque également son désaccord avec l'estimation de l'objectif 2 pour le Luxembourg.

Le MDDI – département de l'environnement se montrait surpris des indicateurs utilisés pour l'évaluation. L'objectif 15.1 ne serait pas bien reflété par l'utilisation de l'indicateur de l'OCDE, en raison de l'indicateur retenu par l'OCDE. Le pourcentage de la surface incluse dans le réseau Natura 2000 ne donne pas une garantie pour la protection nécessaire (Natura 2000 ne donne qu'une protection partielle à ne pas confondre avec une réserve naturelle). En plus cet indicateur ne fait aucune distinction entre le niveau de protection pour les différents habitats (et le déséquilibre entre la protection des différents habitats).

La rencontre avec Madame Boarini s'avère être l'occasion pour améliorer la fiche relative au Luxembourg par un échange avec les représentants des différents départements. Les membres de la CIDD sont priés de commenter les indicateurs sélectionnés par l'OCDE et de proposer d'autres indicateurs en occurrence.

4. Indicateurs – état des travaux

Le groupe de travail Indicateurs a produit une première liste d'indicateurs sur base de listes d'indicateurs existantes (tableau de bord Compétitivité modifié par le Conseil économique et social, Plan national de développement durable de 2010, Indicateurs de bien-être).

Cette liste sera complétée en se basant sur les avis reçus par les membres du CIDD quant à la pertinence de la cible pour le Luxembourg et quant à la pertinence de l'indicateur sélectionné. Elle sera complétée dans un deuxième temps avec l'aide du LIST.

Après avoir complété la liste des indicateurs, les séries des indicateurs déjà acceptés par la CIDD seront compilées et une méthode d'évaluation par cible et par objectif sera définie.

La date délai pour les avis et/ou commentaires par les membres de la CIDD est fixée au 3 février.

Olivier Thunus précise que les indicateurs OCDE et Eurostat ont également été consultés dans la procédure de sélection.

Selon Martine Schommer, les indicateurs de l'OCDE sont très pertinents pour la coopération luxembourgeoise.

5. Divers

Le Luxembourg fera une présentation volontaire de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 lors du Forum politique de Haut Niveau qui aura lieu du 10 au 19 juillet 2017 à New York.

Le Luxembourg devra transmettre les messages clés de son intervention pour le 19 mai 2017 et devra remettre son rapport national final le 16 juin 2017.

